

CLARIFICATIONS

Intitulé du marché : Elaboration de plans d'aménagement de 03 forêts villageoises

Référence du marché : BEL22004-10017

Veillez noter que le pouvoir adjudicateur ne répondra plus à aucune autre question, comme prévu au point 3.3 « Informations ». Pour rappel, les offres doivent parvenir **avant la date limite et à l'adresse indiquées** aux point 3.5 « Soumission des offres » du cahier spécial des charges. **Les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.**

N°	Question	Réponse
1.	<p>Tout d'abord, je voudrais savoir comment votre appui s'est organisé avec les communautés villageoises qui gèrent les forêts villageoises (FV) et comprendre le processus qui a mené à la sélection de ces trois FV ? Avez-vous des référents dans chaque village qui portent le projet d'aménagement des FV ? La volonté d'aménager ces FV est-elle partagée par les membres des communautés ? Comment avez-vous identifié ces 3 FV ? Par le niveau de motivation des communautés, de compétence, par leur localisation ou le contexte de celle-ci ?</p>	<p>L'appui apporté aux populations entre dans le cadre du projet bois énergie qui s'appuie sur le Portefeuille Thématique Climat Sahel. Les villages qui abritent ces trois forêts villageoises sont des villages des communes d'intervention du portefeuille Climat Sahel. Le choix de ces forêts s'est fait avec les services techniques déconcentrés en charge de l'environnement qui disposent des informations sur les potentialités et niveau de dégradation de chaque forêt. Des critères ont été établis pour le choix de ces forêts. Il s'agit notamment de : la sécurité autour de la forêt, l'accessibilité, la reconnaissance des limites de la forêt par les populations (Ce sont les populations elles-mêmes qui ont créé ces forêts avec l'accompagnement des services techniques les années antérieures), l'absence de litige.</p> <p>Des séances de sensibilisation ont été menées au profit des populations riveraines de ces différentes forêts dans le cadre du processus d'immatriculation desdites forêts. Ce processus d'immatriculation est d'ailleurs en cours (avec quelques difficultés avec les services du cadastre). Les populations sont donc favorables et adhèrent pleinement au processus.</p>
2.	<p>Ensuite, je voudrais savoir comment s'organiseraient les missions d'inventaire en collaboration avec les équipes de l'administration forestière (sur qui nous devons nous appuyer</p>	<p>Les missions d'inventaire seront conduites par le prestataire qui sera retenu. Nous insistons sur l'implication des services forestiers d'autant plus que ce sont des forestiers qui ont une compétence en botanique et</p>

	<p>selon le CSC) ? Le service départemental des eaux et forêts dispose-t-il de botanistes et d'équipes pour accompagner notre expert forestier ? Si oui, devons-nous prévoir, dans nos frais journaliers une provision supplémentaire à nos tarifs habituels pour prendre en charge les éventuels membres du personnel de l'administration ? Sinon, sera-t-il possible d'inclure des membres des communautés ? Disposent-elles des compétences botaniques ? De plus, avons-nous besoin de prévoir un budget pour le recrutement d'une escouade de sécurité lors de la conduite des missions d'inventaire ?</p>	<p>dans la conduite des missions d'inventaire forestier. L'implication du service forestier ne veut pas dire que le bureau ne doit pas prévoir sa propre équipe pour la conduite des travaux d'inventaire. Il s'agira pour le service forestier qui maîtrise déjà le terrain d'appuyer l'équipe d'experts qui doit conduire le travail sur le terrain. Le bureau discutera avec les agents du service forestier, qui seront mobilisés sur leur prise en charge par rapport au travail qui leur sera demandé. Les coûts supplémentaires éventuels liés à la collaboration avec le service forestier doivent être pris en compte dans l'offre du soumissionnaire (dans les honoraires des experts, cela est valable pour les enquêteurs qui seront mobilisés pour l'étude socio-économique).</p>
3.	<p>Concernant l'étude cartographique, disposez-vous et Pourriez-vous mettre à la disposition de notre experte des shapefiles contenant les informations administratives (routes, limites de forêts villageoises, centre des villages, etc.) et sur le milieu biophysique de la zone (pédologie, géologie, réseau hydrographique, SRTM, etc.) ? Qu'en est-il pour les images satellites, disposez-vous déjà d'images de bonne résolution que nous pourrions utiliser ?</p>	<p>Pour l'étude cartographique, le Burkina Faso dispose d'une Base Nationale de Données Topographiques (BNDT) et d'une Base de Données sur l'Occupation des Terres (BDOT). Ces outils contiennent les Shapefiles sur le découpage administratif, les différentes infrastructures naturelles ou non ainsi que sur les différents types d'utilisation des terres. Le soumissionnaire prendra les dispositions pour avoir accès à ces outils ainsi qu'à toute documentation nécessaire pour la conduite de la mission.</p> <p>Enabel pourra jouer le rôle de facilitateur.</p> <p>Nous ne disposons pas d'images satellites relatives aux forêts concernées.</p>
4.	<p>Concernant les réunions avec le comité technique de suivi (de cadrage et de validation), seront-elles organisées par vos équipes dans vos bureaux ? Devons-nous prévoir un budget pour leur tenue ou cela vous incombera-t-il ?</p>	<p>Les réunions avec le comité technique de suivi seront organisées par Enabel dans ses locaux au Burkina, précisément à Ouagadougou. Le soumissionnaire n'aura pas la charge de l'organisation de ces différentes rencontres.</p>
5.	<p>Notre expert principal doit-il prévoir de se rendre au Burkina Faso pour chacune des réunions avec le comité technique ? Devra-t-il nécessairement être accompagné de l'experte cartographe ?</p>	<p>Toutes les rencontres avec le comité technique de suivi ainsi que l'atelier de cadrage doivent se faire en présence des différents experts mobilisés pour la conduite de la mission.</p>

6.	L'équipe d'ENABEL au Burkina Faso pourra-t-elle faciliter les démarches administratives d'obtention de visa pour les experts et de déplacement à l'intérieur du pays ?	Les formalités d'obtention du visa se font online et nos collègues de l'Administration pourront transmettre le lien et faire le suivi localement. Pour les déplacements intérieurs, un ordre de mission sera établi avant chaque mission.
7.	Pour finir, avez-vous des exigences particulières en termes de sécurité ? Avez-vous des procédures particulières en place dont le respect pourrait influencer le budget des missions ?	Pour les consultants nous n'avons pas de consignes sécuritaires. Toutefois, un briefing sécurité peut leur être fait avant le déploiement des équipes de consultants et éventuellement des équipes sur le terrain.